

Monsieur Stéphane Le Foll  
Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt,  
8 Rue de Varenne,  
75007 Paris

Paris, le 29 juin 2016

**Objet** : Le France doit interdire les formulations de pesticides à base de glyphosate

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez, Monsieur le Commissaire V. Andriukaitis a annoncé le 28 juin<sup>1</sup> la prolongation de l'autorisation du glyphosate pour 18 mois dans l'attente d'un nouvel avis scientifique de l'ECHA. Si notre association saluait, avec d'autres<sup>2</sup>, la position claire de la France lors du dernier vote, nous dénonçons aussi cette décision de la Commission qui va permettre de maintenir sur le marché de l'UE une molécule portant classée cancérigène probable pour l'Homme par le CIRC.

Notre association veut croire que cette décision n'entamera pas la détermination manifestée par la France, notamment par les ministres de la Santé et de l'Environnement. Cette détermination répondant à l'attente forte de vos concitoyens qui se sont déclarés contre l'autorisation de cette substance à près de 70% !<sup>3</sup>.

Nous attendons donc de la France qu'elle se mette en cohérence avec les déclarations faites et les votes pris sur ce dossier et qu'elle décide clairement d'interdire l'ensemble des formulations de pesticides à base de glyphosate en France dès à présent. Nous comptons sur vous.

Dans l'attente de vous lire, veuillez recevoir, Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, nos salutations respectueuses.

François Veillerette  
Directeur de Générations Futures



Madame Maria Pelletier  
Présidente de Générations Futures



<sup>1</sup> <http://video.consilium.europa.eu/en/webcast/8d5d0be3-ffce-4b47-8230-f35c8ce8f34e>

<sup>2</sup> <http://www.generations-futures.fr/glyphosate/autorisation/>

<sup>3</sup> <http://www.generations-futures.fr/glyphosate/plainte-sondage/>